

BULLETIN DE COTISATION

Nom de la société :		
Forme juridique :		
Au capital de :		
Adresse :		
Code postal : Ville :		
Représentée par :		
En qualité de :		
Téléphone :		
Email :		
La cotisation à l'association penelop est une cotisation annuelle par année civile, renouvelable tacitement. Tout retrait de l'association doit être signifié au plus tard un mois avant le début de l'année suivante. A défaut de retrait dans les délais annoncés, la cotisation émise est due. L'année de votre adhésion, le montant de la cotisation annuelle est calculé au prorata temporis, à partir de la date d'adhésion. Tout mois commencé est dû.		
Références bancaires pour paiement par virement : BNP Paribas – ELYSEE HAUSSMANN ENTREPRISES (0819) 30004/00819/00011845164/61	Cotisation annuelle	3 000 €
	Total HT	3 000 €
IBAN : FR76 3000 4008 1900 0118 4516 461	TVA	600€
BIC Adresse SWIFT : BNPAFRPPPLZ	TOTAL TTC	3 600 €
	TOTAL TTC de la 1ere année (nb de mois x 300 € TTC)	
Les bulletins sont à retourner à l'attention du trésorier de penelop	Bon pour Accord L'adhérent reconnaît avoir lu et accepter sans réserve le présent bulletin.	

- par mail: tresorier@penelop.org
- ou par courrier : à l'attention du trésorier de penelop, Harvest, 5 rue de la Baume – 75008 PARIS

Bon pour Accord L'adhérent reconnaît avoir lu et accepter sans réserve le présent bulletin.
A:Le:
Nom et fonction du signataire (si différent du représentant) :
Signature et tampon :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : penelop -28 rue de Londres, 75009 Paris.